



Designation	Superficie	Destination	Bénéficiaires
ER2	47km ²	Accès à la zone 2AU	Commune
ER3	1199m ²	Accès au cimetière de Crotoy	Commune
ER4	38km ²	Accès au cimetière de Crotoy	Commune
ER5	2801m ²	Célestin d'un parking	Commune
ER6	4190m ²	Emplacement d'une voie, création d'un parking et logements aérés	Commune
ER7	521m ²	Extension des services techniques	Commune
ER8	5186m ²	Emplacement de voie	Commune
ER9	4480m ²	Célestin d'un parking	Commune
ER10	10220m ²	Station d'épuration	Commune
ER11	3723m ²	Emplacement d'une voie	Commune
ER12	2021m ²	Agrandissement du cimetière de Saint-Frémont	Commune
ER13	19719m ²	Célestin d'un rond-point	Commune
ER14	8116m ²	Emplacement d'une voie	Commune
ER15	41170m ²	Célestin de pistes cyclables	Syndicat Mixte Baie de Somme Grand Littoral Picard

- limite de zone
- UA** nom de zone
- emplacement réservé
- élément naturel remarquable
- espace boisé classé
- zones humides identifiées
- bande 100m littoral
- secteur de richesse du sous-sol délimité au titre de l'article R 123-11c du Code de l'urbanisme, secteur réservé aux carrières

MODIFICATION DU PLAN LOCAL D'URBANISME

5. 1 ZONAGE

Edité le 19/04/2019

Commune du CROTOY

EGHELLE : 1/2500ème